

# Consommation de drogue en Algérie, des chiffres hallucinants

Mercredi 27 Février 2008 -- La drogue est un fléau mondial qui n'épargne aucune société. Selon les chiffres de l'OMS, 3 à 5% de la population mondiale en consomme, soit 185 millions de personnes, dont 34 millions en Afrique. Il faut savoir que le trafic illicite de tous les genres de drogue et de psychotropes est très juteux. C'est le deuxième marché économique mondial avec 500 milliards de dollars, classé directement après les armes et bien avant le pétrole.

Pour ce qui est de la lutte contre ce phénomène, la communauté internationale y consacre seulement 50 milliards de dollars, une somme insuffisante selon les experts. Mais qu'en est-il de l'Algérie ?

## ***Besoin d'une étude exhaustive***

Elle ne connaît que trois issues : la mort, la prison ou la prostitution. Elle, c'est la dépendance à la drogue sous toutes ses formes. En l'absence d'une étude efficiente sur les ravages causés par la consommation de psychotropes, en déterminant le nombre de consommateurs (du reste difficilement quantifiables), de décès liés directement ou indirectement à la consommation de psychotropes, des cas de maladies physiques ou psychologiques causées par la dépendance à ces produits, ou alors le nombre de familles disloquées, de couples désunis, il est très difficile d'apprécier avec exactitude les répercussions de ce phénomène sur la société. Notons qu'une enquête nationale sur la propagation de la toxicomanie sera lancée très prochainement, informait-il y a une dizaine de jours M. Abdelmalek Sayeh, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

18 millions DA seront dégagés pour permettre à des experts nationaux et étrangers de faire une enquête pendant cinq à six semaines sur un échantillon de 20 000 jeunes issus de différentes régions du pays. (Pour avoir plus de précisions sur cette enquête, nous avons contacté M. Sayeh. Malheureusement, la rencontre n'a pu avoir lieu).

## ***Des statistiques alarmantes***

En attendant le lancement de l'enquête, une profusion de chiffres et de statistiques émanant de différentes institutions de l'Etat donnent un aperçu des proportions de plus en plus inquiétantes que prend le phénomène.

Pour se rendre compte de cet état de fait, rien ne vaut un comparatif chiffré pour évaluer la progression du fléau au niveau national.

L'un des repères les plus révélateurs de l'évolution de la commercialisation des narcotiques est le nombre et les quantités de ces produits saisis par les différents services concernés.

Ainsi, de 1,2 tonne de cannabis saisie en 1993, le chiffre est passé à 16,5 tonnes en 2007 contre 9,6 tonnes en 2005 (soit une progression de 72% en 2 ans). En 2006, 757 plans de cannabis ont été saisis et 6 260 lors de la découverte d'une plantation à Adrar en avril 2007 par la Gendarmerie nationale. Concernant les psychotropes, 319 014 comprimés ont été saisis en 2006.

Les statistiques du ministère de la Justice font état de 86 832 affaires de drogue traitées entre 1994 et 2004, dont 12 996 en 2004 contre 3 448 en 1994, précisant que 84,85% des personnes condamnées avaient moins de 35 ans.

Mais au-delà de ces chiffres effrayants, la question qui se pose est : les saisies record des ces dernières années sont-elles dues à une augmentation de la consommation en Algérie, ou est-ce plus simplement l'efficacité des services de sécurité qui ont repris en main la lutte contre ce fléau après des années de concentration sur la lutte anti-terroriste ?

Par ailleurs, la position géographique de l'Algérie qui a comme voisin l'un des plus gros producteurs de cannabis dans le monde, en l'occurrence le Maroc avec ses 3 000 tonnes de «haschisch» produites annuellement (31% de la production mondiale et 80% de la consommation européenne), d'un côté, et une Europe friande de ce produit, de l'autre, ne fait-elle pas de notre pays une zone de transit idéale –particulièrement depuis l'installation de la digue de Gibraltar (Espagne) où des services de police mixte empêche l'acheminement de la marchandise interdite directement vers l'Espagne- ? Alors, l'Algérie est-elle un pays de consommation ou de transit ? Ce qui est clair, c'est qu'elle n'est pas et ne peut pas être un pays de production de drogue. Puisque selon des experts, le cannabis algérien ne peut en aucun cas rivaliser avec le produit marocain pour plusieurs raisons. L'infertilité des zones de culture exploitées par les trafiquants, l'absence de laboratoires de traitement et les récoltes précipitées font que le cannabis local est de très mauvaise qualité.

Pour ce qui est de la consommation, le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière et de la Population, M. Amar Tou, affirmait dernièrement que 50% des quantités de drogue transitées sont consommées localement. Une information plus que surprenante si on considère que le dernier rapport de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie donnait le chiffre de 26,13% il y a quelques mois seulement (27 juin 2007).

Quant aux régions les plus touchées par le trafic de drogue, ce sont celles de l'Ouest qui détiennent le triste record avec 50% des trafics.

### ***Les chiffres de la direction générale de la Sûreté nationale***

En 2007, le nombre d'affaires liées au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes enregistrées par la police nationale était de 4 093, mettant en cause 5 767 personnes, outre la saisie de 8 371,828 kg de résine de cannabis, et 20,677 kg de cocaïne ainsi que 104 491 comprimés psychotropes.

### ***Qui sont les consommateurs de drogue ?***

Selon une évaluation initiale sur trois années effectuée par le service Pharmacologie-Toxicologie du CHU d'Oran sur des personnes ayant suivi une cure de désintoxication, la quasi-totalité des «patients», soit 97%, étaient de sexe masculin, 87% des célibataires vivant avec leur famille, 13% des salariés et seulement 3% avaient un niveau d'instruction universitaire.

De son côté, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie précise que les jeunes âgés entre 18 et 25 ans représentent 43,5% des consommateurs et les 25-35 ans 38%. Par ailleurs, une étude réalisée par l'Institut national de santé publique sur la base d'enquêtes diverses entre 1990 et 2000, a relevé l'influence des facteurs de risque classiques : familles désunies, absence du père, tentatives de suicide, antécédents judiciaires chez les toxicomanes, sans toutefois donner de chiffres.

Cette étude révèle aussi que l'âge moyen de la première consommation est de 17-18 ans. (Ages variant : 9 ans et 11 ans). Pour ce qui est du lieu de la première expérience, c'est dans le quartier, à l'école, en milieu du travail et à la maison. S'agissant des produits consommés par ordre de fréquence, il est à noter que le plus usité reste le cannabis, suivi de l'alcool, des psychotropes (benzodiazépines, anti-parkinsoniens de synthèse), des solvants et enfin des drogues dures eu égard à la cherté du produit (le gramme de cocaïne se vend à plus de 12 000 DA).

## ***La lutte contre la drogue et la toxicomanie : l'éducation et la communication***

Un des objectifs tracés par l'enquête nationale sur la propagation de la toxicomanie qui sera lancée incessamment est l'élaboration d'une politique nationale globale de lutte contre ce fléau, informe l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

De son côté, le ministre de la Santé, M. Tou, révèle que le programme national en cours d'élaboration vise la création pour les prochaines années de 185 cellules d'écoute et de sensibilisation sur les dangers de la consommation de drogue. De plus, une cinquantaine de centres intermédiaires de prise en charge des consommateurs et une quinzaine pour la désintoxication seront réalisés.

Pour ce qui est de la politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie, un plan directeur national (PND) a été adopté par le gouvernement le 29 juin 2003. Ce plan quinquennal (2004-2008) présente une stratégie élaborée selon cinq grands axes : la révision de la législation nationale (réalisée en décembre 2004. C'est la loi 18-04 relative à la prévention et à la répression du trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes), l'information, l'éducation et la communication, le renforcement des mécanismes de coordination nationale, le développement des capacités de lutte ainsi que la consolidation et le renforcement de la coopération internationale.

De son côté, l'administration des Douanes a mis au point une nouvelle stratégie de lutte contre la drogue. Le directeur général de l'institution, M. Mohamed Abdou Bouderbala, lors de la célébration de la Journée mondiale des Douanes a dévoilé quelques points de la nouvelle stratégie. Celle-ci verra le renforcement des contrôles aux frontières en dotant les services des Douanes de moyens appropriés, le renforcement de l'activité des brigades canines, la création d'un laboratoire d'analyse des catégories de psychotropes, la mise en place d'un service aérien et de nouveaux postes de Douanes de surveillance tout au long des frontières Ouest et Est.

En parallèle, il est prévu la modernisation des réseaux et des moyens de transmission et de communication dans le Grand Sud dans le but de renforcer le dispositif douanier et l'élaboration d'un fichier national de narcotrafiquants.

**Samir Azzoug**